

SOUSSION DE DOCUMENTS AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

ÉTUDE SUR LES MESURES PRÉVUES
POUR AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ
DU CRÉDIT ET LA STABILITÉ DU SYSTÈME
FINANCIER CANADIEN

LE 31 MARS 2009



feiSM

financial executives
international
dirigeants financiers internationaux

canada

DIRIGEANTS FINANCIERS INTERNATIONAUX DU CANADA

Sommaire des recommandations présentées au Comité permanent des finances de la Chambre des communes Objet : Étude sur les mesures à prendre pour améliorer l'accès au crédit et la stabilité du système financier canadien

Les Dirigeants financiers internationaux du Canada (DFI Canada) sont heureux de présenter leurs recommandations concernant l'étude du Comité sur les mesures à prendre pour améliorer l'accès au crédit et la stabilité du système financier canadien. Nos recommandations sont encadrées par les trois objectifs cruciaux indiqués ci-dessous. Ces objectifs, combinés avec leurs résultats attendus, constitueront le fondement d'un environnement canadien concurrentiel solide, faciliteront les projets d'expansion et aideront les entreprises méritantes à favoriser la croissance et le développement des marchés de leurs produits et de leurs capitaux humains. Ces recommandations sont fournies pour appuyer la réalisation de l'objectif primordial visant à améliorer la rentabilité et la productivité du capital.

Augmentation de l'accès au crédit pour les entreprises

1. Fournir un appui à la nouvelle économie émergente, tout spécialement par l'entremise de prêts aux entreprises en démarrage qui se consacrent à de nouveaux processus et à des technologies novatrices et encourager les investissements socialement responsables.
2. Améliorer les programmes gouvernementaux existants de garantie de prêts destinés aux entreprises, afin d'augmenter l'accès au crédit.
 - a. Encourager les institutions financières à augmenter l'accès au financement à long terme, tout particulièrement pour ce qui regarde les emprunts et les locations d'équipement, en fournissant des garanties couvrant les risques admissibles.
 - b. Encourager les prêts aux petites et moyennes entreprises en augmentant les volumes de prêts prévus aux termes de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*.
3. Encourager les agences EDC et BDC et d'autres agences de prêts semblables parrainées par le gouvernement à augmenter le nombre de leurs prêts aux entreprises ayant besoin de fonds, lorsque la situation est appuyée par l'aspect économique du projet.
4. Augmenter la partie remboursable des taux de crédit d'impôt à l'investissement, y compris RS&DE, pour améliorer l'accès au crédit, car les banques accorderaient alors des prêts en fonction de cette garantie.
5. Réaligner l'exigence de financement des déficits de solvabilité des régimes de pension à prestations déterminées pour mieux faire correspondre leur période de financement à long terme, en augmentant leur période d'amortissement de 5 à 15 ans. Ces liquidités additionnelles seraient alors accessibles aux promoteurs de régimes de retraite pour qu'ils puissent subventionner des projets qui permettraient d'élargir leur entreprise et de faire progresser l'économie canadienne.
6. Appuyer la création d'un nouveau type de « prêt de récession » qui fournirait aux institutions financières une motivation à accorder des facilités de crédit de cinq ans et plus.
7. Augmenter toute forme de communication proactive avec les petites et moyennes entreprises concernant la disponibilité sous toutes leurs formes d'autres types de financement appuyé par le gouvernement, car ces entreprises ne possèdent normalement pas les ressources humaines requises pour maintenir des connaissances à jour sur tous les programmes offerts.

Efficiences des marchés financiers

8. Travailler à réduire les inefficiences commerciales interprovinciales, par exemple en adoptant un organisme de réglementation des valeurs mobilières national et en encourageant la libre circulation des capitaux, des biens, des services et de la main-d'œuvre entre les provinces canadiennes.
9. Simplifier la réglementation régissant les plus petites sociétés publiques de la Bourse de Toronto afin de réduire leur charge administrative et leurs coûts de conformité.
10. Revoir le système fiscal de façon à alléger le fardeau financier d'une restructuration.
 - a. Élargir les crédits fiscaux d'actions accréditatives pour faciliter l'emprunt de capital de risque pour les petites et moyennes entreprises, tout particulièrement celles qui n'ont pas atteint un chiffre d'affaires assez élevé pour payer de l'impôt.
 - b. Fournir une aide aux travailleurs licenciés et aux entreprises devant renégocier le financement de leurs dettes, en prolongeant la période durant laquelle les paiements d'indemnité de départ et les gains en capital sur la remise de dette sont différés pour l'étendre à une période de trois ans.
 - c. Fournir un congé fiscal de trois ans aux employés licenciés qui décident de lancer leur propre entreprise.
11. Améliorer le niveau de liquidités et l'accès au financement à court et à long terme, aider à la restructuration du marché de titrisation en assurant de meilleures pratiques en matière de transparence, de responsabilité et de transmission de l'information financière.

Renforcement de la confiance dans l'économie

12. Prendre des mesures décisives quant aux initiatives de soutien économique et agir avec conviction pour éliminer le niveau existant d'incertitude dans l'économie.
13. Augmenter les dépenses du gouvernement ciblant les projets d'infrastructure à valeur élevée pour améliorer l'efficacité en matière de circulation des biens et des services dans l'économie, tout en faisant en sorte qu'une solide gestion financière soit maintenue durant la réalisation de telles initiatives de dépenses.
14. Continuer de s'assurer que les institutions financières canadiennes sont suffisamment capitalisées, grâce au maintien des exigences minimales du BSIF et leurs homologues provinciaux.
15. En reconnaissant la globalisation des instruments financiers, le Canada devrait endosser un rôle plus actif dans la surveillance internationale de ceux-ci.
16. Éviter la création d'un déficit structurel pour résoudre la crise économique, en exigeant un budget équilibré et des réductions de la dette nette d'ici cinq ans.

Bonjour monsieur le président et membres du comité.

Je suis heureux de présenter, au nom des Dirigeants Financiers Internationaux du Canada, nos recommandations pour votre étude.

DFI Canada est une association professionnelle bénévole regroupant plus de 2 000 des plus importants dirigeants financiers à travers le Canada.

Nos recommandations sont le résultat de consultations auprès de nos membres par l'entremise d'un groupe d'étude et d'un sondage effectué pour répondre à votre étude.

Michael Boychuk, qui est avec moi aujourd'hui, agit à titre de directeur bénévole du chapitre Québécois de DFI Canada. M. Boychuk est aussi le trésorier de Bell Canada.

Nos recommandations encadrent trois objectifs :

- Accroître la disponibilité du crédit aux entreprises
- Accroître l'efficacité des marchés financiers et
- Renforcer la confiance dans l'économie

En atteignant ces objectifs, nous favoriserons la forte compétitivité du Canada de par le monde, appuierons des projets d'expansion et aideront les entreprises à développer des marchés, accroître leurs profits, stimuler la productivité du capital et – ce qui est encore plus important – créer des emplois.

J'aimerais commencer en abordant **la disponibilité d'un crédit à prix raisonnable aux entreprises.**

Les résultats de notre sondage confirment que les entreprises découvrent que :

- l'accès au crédit s'est considérablement resserré,
- son coût s'est accru, et
- le processus pour obtenir du crédit est devenu beaucoup plus difficile

Les résultats de notre sondage révèlent que la situation est particulièrement difficile pour les plus petites entreprises, les entreprises à la recherche de facilités de crédit à plus long terme et celles dont les prêts doivent être consortiaux, compte tenu de leur taille.

Selon nous, la disponibilité accrue du crédit peut-être réalisée de quatre façons :

#1: Encourager le financement de petites et moyennes entreprises, ce qui peut-être fait en :

- A. Modifiant la loi canadienne sur le financement des petites entreprises pour permettre des prêts plus élevés (le 1er avril 2009, la limite sera augmentée de 250 à 350 milliers de dollars, puis jusqu'à 1 million de dollars),

ET

- B. Appuyant la nouvelle économie émergente, en :

- A. Prêtant aux entreprises en démarrage qui visent de nouveaux processus et des technologies émergentes, de même que des investissements socialement responsables,

ET

- B. Finançant des centres plus innovateurs servant d'incubateurs favorisant le développement et la durabilité des entreprises en démarrage dans l'économie de la connaissance.

#2: Aider à accroître la disponibilité de facilités de crédit à plus long terme en :

- A. Offrant des incitatifs aux institutions financières qui accordent des prêts pour une période de plus de cinq ans,
- ET en
- B. Améliorant les programmes gouvernementaux actuels de garantie de prêts destinés aux entreprises, surtout ceux visant le domaine le plus touché de la location d'équipement.

#3: Aider à améliorer la disponibilité du crédit pour fonds de roulement en augmentant les taux de crédit d'impôt à l'investissement et les crédits d'impôt sur les activités de recherche scientifique et de développement expérimental, de même que la partie remboursable de ceux-ci, car les banques accordent des prêts selon ces garanties.

#4: Soulager les régimes de pensions à prestations déterminées en permettant aux promoteurs de financer des déficits de solvabilité durant la période effective de la dette.

Cela serait non seulement plus équitable, mais dégagerait aussi du capital pour réinvestir dans l'économie.

Enfin, nous incitons le gouvernement à encourager les agences EDC et BDC et d'autres agences de prêts semblables à augmenter à la fois le volume de leurs prêts et la disponibilité du capital de risque aux entreprises qui en ont besoin.

Nos autres recommandations visent l'amélioration de l'efficacité des marchés financiers :

DFI Canada incite le gouvernement à réduire les inefficacités commerciales interprovinciales.

Cela pourrait inclure adopter un organisme unique de réglementation des valeurs mobilières national et encourager la libre circulation des capitaux, des biens, des services et de la main-d'œuvre entre les provinces canadiennes.

Il faudrait examiner le système fiscal avec l'intention de faciliter le fardeau de la restructuration économique des canadiens.

Comment peut-on faire cela?

1. D'abord, élargir les crédits fiscaux d'actions accréditatives pour faciliter l'emprunt de capital de risque pour les petites et moyennes entreprises, tout particulièrement celles qui n'ont pas un chiffre d'affaires assez élevé pour payer l'impôt.
2. Fournir une aide aux travailleurs licenciés et aux entreprises en difficulté, en prolongeant la période durant laquelle les paiements d'indemnité de départ et les gains en capital sur la remise de dette sont différés pour l'étendre à une période de trois ans.

ET

3. Fournir un congé fiscal de trois ans pour les entreprises en démarrage établies par des entrepreneurs qui décident de lancer leur propre entreprise.

Enfin, nous demandons au gouvernement d'aider la restructuration du marché de titrisation en assurant de meilleures pratiques en matière de transparence, de responsabilité et de transmission de l'information financière. Selon nous, cela assurera une plus grande confiance et aidera à améliorer la liquidité et la disponibilité du financement à court et à long terme.

Passons maintenant à la dernière catégorie de nos recommandations : **renforcer la confiance dans l'économie.**

Pour maintenir la force de notre système bancaire, nous devons continuer d'appliquer des pratiques réglementaires et mener la surveillance internationale des instruments financiers.

SOUSSION DE DOCUMENTS AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

ÉTUDE SUR LES MESURES PRÉVUES POUR AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ DU CRÉDIT
ET LA STABILITÉ DU SYSTÈME FINANCIER CANADIEN

LE 31 MARS 2009



Même si nous appuyons certaines interventions économiques comme des dépenses d'infrastructure, il faut absolument que ces fonds soient dépensés de façon responsable et que le Canada demeure prudent sur le plan financier en évitant des déficits structureux.

Mesdames et messieurs, nos objectifs présentés ici contribuent non seulement à la stabilité de notre système financier, mais ils renforcent aussi la compétitivité du Canada et sa prospérité à long terme.

DFI Canada tient à vous remercier de votre temps et de l'occasion de vous présenter nos idées.



PROJET SEULEMENT

DFI Canada – Sondage auprès des membres

Objet : Disponibilité du crédit pour les entreprises au Canada

Mars 2009

Contexte :

Le 12 mars dernier, DFI Canada a été invité par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes pour présenter ses recommandations concernant l'étude du Comité sur les mesures à prendre pour améliorer l'accès au crédit et la stabilité du système financier canadien. En développant ses recommandations, DFI Canada a sondé ses plus de 2 000 membres partout au pays le 19 mars 2009 et nous avons des réponses de plus de 10 % des membres dans les 48 premières heures. La période de réponse au sondage s'est terminée le 25 mars 2009 et il a obtenu un taux de réponse total de 18 %, en général; cela a reflété des réponses semblables à celles obtenues du premier groupe de 10 %. Le résultat statistiquement valide de ce sondage a été obtenu de nos membres d'un océan à l'autre représentant tous les secteurs de l'économie canadienne.

Parmi les éléments clés du sondage, il y a avait l'accessibilité du crédit pour les entreprises, la protection des investisseurs canadiens et la mesure de la stabilité du système financier canadien, en général. Le sondage comprenait 15 questions conçues pour obtenir des réponses propres à des entreprises publiques et privées de même qu'à de petites entreprises. Les résultats de ce sondage sont résumés ci-dessous.

Disponibilité du financement par fonds de roulement :

- 46 % des répondants signalent une importante baisse de la disponibilité du financement par fonds de roulement après le mois de décembre 2007.
- Alors que la situation semble sensiblement la même pour tous les types d'entreprises, de petites entreprises publiques signalent une plus grande difficulté à obtenir un fonds de roulement; 68 % d'entre elles rapportent de la difficulté à obtenir un fonds de roulement au cours des récents mois.
- En leur demandant d'anticiper la disponibilité du financement par fonds de roulement pour l'année à venir, 55 % des répondants s'attendaient à ce qu'il y ait du financement disponible.

Disponibilité du financement à long terme :

- 52 % des répondants ont révélé une importante baisse dans la disponibilité du financement à long terme depuis décembre 2007.
- 81 % des répondants ont indiqué que le financement à long terme était disponible avant le mois de décembre 2007 et seulement 48 % appuyait cet énoncé pour la période de décembre 2008 à mars 2009.
- Les petites et moyennes entreprises semblent être légèrement plus désavantagées; 55 % des répondants ont indiqué une certaine difficulté à obtenir du financement à long terme durant la même période.

Niveau de difficulté du processus pour obtenir du crédit :

- Pour la période de décembre 2007 à décembre 2008, 67 % des répondants indiquent que le processus pour obtenir du crédit était deux fois plus difficile et seulement un peu plus difficile pour la période de décembre 2008 à mars 2009.
- Les petites et moyennes entreprises révèlent un impact semblable; 69 % des répondants signalent que le processus pour obtenir du crédit est devenu plus difficile durant la même période.

SOUSSION DE DOCUMENTS AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

ÉTUDE SUR LES MESURES PRÉVUES POUR AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ DU CRÉDIT ET LA STABILITÉ DU SYSTÈME FINANCIER CANADIEN

LE 31 MARS 2009

Coût du crédit :

- Pour la période de décembre 2007 – 2008, 67 % des répondants indiquent que le coût du crédit a augmenté considérablement et seulement un peu plus de décembre 2008 à mars 2009.

Autres résultats du sondage :

- 65 % des répondants ont indiqué que l'aide gouvernementale était relativement transparente et qu'elle était administrée avec peu d'obligation redditionnelle.
- 43 % des répondants ont confirmé leur perception que l'aide gouvernementale avait relativement accru la stabilité du système financier canadien.
- 52 % des répondants ont réclamé une application plus rigoureuse des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, 40 % voulaient maintenir l'application actuelle et seulement 1 % voulaient une application moins rigoureuse.
- 71 % des participants ont indiqué que la création d'un organisme national de réglementation pour les valeurs mobilières améliorerait la libre circulation des capitaux. 69 % des répondants indiquent que cette mesure augmenterait l'intégrité globale du marché et la protection globale des investisseurs.

Répartition des résultats du sondage

Sommaire des résultats			Notes pondérées*					
			Global	Public		Privé		Autre
Répondants :			360	84	41	84	101	50
7)	Disponibilité du financement par fonds de roulement :							
0	Pas du tout disponible	> Déc 2007	2.46	2.71	2.15	2.56	2.37	2.26
1	Plus ou moins disponible	> Déc 2008	1.68	1.86	1.17	1.70	1.69	1.76
2	Disponible	> Mars 2009	1.66	1.83	1.07	1.74	1.71	1.73
3	Très disponible							
8)	Disponibilité du financement à long terme :							
0	Pas du tout disponible	> Déc 2007	2.34	2.66	2.01	2.44	2.29	2.14
1	Plus ou moins disponible	> Déc 2008	1.58	1.63	1.13	1.65	1.61	1.67
2	Disponible	> Mars 2009	1.56	1.64	1.09	1.66	1.58	1.62
3	Très disponible							
9)	Niveau de difficulté du processus pour obtenir du crédit :							
0	Pas du tout difficile	> Déc 2007	0.78	0.56	1.28	0.74	0.76	0.91
1	Pas très difficile	> Déc 2008	1.61	1.66	2.00	1.74	1.47	1.36
2	Difficile	> Mars 2009	1.72	1.74	2.11	1.76	1.67	1.45
3	Très difficile							

SOUSSION DE DOCUMENTS AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

ÉTUDE SUR LES MESURES PRÉVUES POUR AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ DU CRÉDIT ET LA STABILITÉ DU SYSTÈME FINANCIER CANADIEN

LE 31 MARS 2009

10)	Coût du crédit :							
0	Pas du tout coûteux	> Déc 2007	0.98	0.85	1.36	0.77	1.07	1.05
1	Pas très coûteux	> Déc 2008	1.65	1.85	1.93	1.60	1.56	1.44
2	Coûteux	> Mars 2009	1.76	2.00	2.05	1.74	1.67	1.47
3	Très coûteux							
11)	Transparence/responsabilité de l'assistance gouv.:		0.94	1.05	0.68	1.04	0.96	0.84
0	Pas transparente et responsable							
1	Plus ou moins transparente et responsable							
2	Transparente et responsable							
3	Très transparente et responsable							
12)	Stabilité accrue par l'aide gouvernementale :		1.52	1.46	1.52	1.55	1.50	1.38
0	Stabilité réduite							
1	Stabilité inchangée							
2	Stabilité accrue							
3	Stabilité accrue considérablement							
13)	Lois sur les valeurs mobilières rigoureusement appliquées		1.53	1.44	1.31	1.58	1.61	1.60
0	Moins rigoureusement							
1	Au niveau courant de rigueur							
2	Plus rigoureusement							
14)	Est-ce qu'un organisme national de réglementation :	Non=0, Oui=2						
	> Augmentera la libre circulation des capitaux		1.65	1.66	1.42	1.72	1.61	1.71
	> Augmentera l'intégrité du marché et la protection des investisseurs		1.57	1.49	1.38	1.70	1.60	1.53
	> Améliorera l'intégrité et réduira les risques		1.53	1.39	1.40	1.65	1.58	1.57
	> Créera un autre niveau de coûts inefficients		0.56	0.50	1.15	0.57	1.51	0.57
15)	Le niveau de protection assuré par l'aide gouvernementale a accru la stabilité du système financier canadien :		1.65	1.58	1.85	1.64	1.62	1.51
0	Aucune protection							
1	Peu de protection							
2	Niveau satisfaisant de protection							
3	Niveau élevé de protection							

OSBL : Organisme sans but lucratif SÉ : Société d'État Petites entreprises : Revenus < 100 \$ MM

Les résultats de ce sondage ont été utilisés par le Groupe d'étude sur la disponibilité du crédit de DFI Canada comme contexte pour développer ses recommandations au Comité permanent des finances de la Chambre des communes concernant son étude sur les mesures à prendre pour améliorer l'accès au crédit et la stabilité du système financier canadien. DFI Canada remercie toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre au sondage.

Renseignements sur DFI Canada (www.feicanada.org)

Dirigeants financiers internationaux du Canada (DFI Canada) est une association professionnelle intersectorielle regroupant de hauts dirigeants financiers qui compte 11 sections régionales réparties dans l'ensemble du Canada et plus de 2 000 membres auxquels elle offre des services de perfectionnement professionnel, un leadership éclairé et des services de consultation.

Le Comité consultatif des enjeux et des politiques (CEP) est l'un des deux comités de consultation nationaux de DFI Canada. Ce comité réunit plus de 40 hauts dirigeants financiers représentant les différents secteurs de l'économie canadienne. Ces dirigeants ont offert bénévolement leur temps, leur expérience et leurs connaissances pour étudier divers dossiers d'intérêt aux entreprises canadiennes et aux organismes gouvernementaux et pour formuler des recommandations. De par sa composition, le comité est en mesure d'examiner les questions suivantes : gouvernance d'entreprise, marchés des capitaux, pensions, contrôles internes, responsabilité dans le secteur public, politique fiscale et compétitivité. Le comité cherche aussi à mieux faire connaître les questions qu'il étudie et à poursuivre ses efforts dans ce sens.

Groupe d'étude sur la disponibilité du crédit de DFI Canada

Michael Conway

Chef de la direction et président national
Dirigeants financiers internationaux Canada
Toronto (Ontario)

Barry Gorman

Président – Comité sur la fiscalité, DFI Canada
Professeur de comptabilité, Université Saint Mary's
Halifax (Nouvelle-Écosse)

William Ross

Président – Comité sur les marchés en capitaux,
DFI Canada
V.-p. Finances, TI, Enbridge Gas Distribution inc.
Toronto (Ontario)

James Saretsky

Président – Comité sur les sociétés privées,
DFI Canada
Président, Tribene Corp.
Calgary (Alberta)

William Hewitt

Président – IPAC, DFI Canada
V.-p. retraité, Investissements Sun Life
Toronto (Ontario)

Michael Boychuk

Vice-président principal et trésorier de l'entreprise
Bell Canada
Montréal (Québec)

Tim Zahavich

Directeur financier
St. Joseph Communications
Concord (Ontario)

Les remarques incluses dans cette soumission sont celles du Comité consultatif des enjeux et des politiques de DFI Canada et ne reflètent pas nécessairement les opinions de ses employés.